

Ressources Humaines



Catalogue 2010



Presse

Liaisons Sociales

- Liaisons Sociales Quotidien
- Entreprise & Carrières
- Social Pratique
- Barème Social Périodique
- Liaisons Sociales Magazine
- Liaisons Sociales Europe
- Protection Sociale Informations
- Gestion Sociale

Retrouvez la composition de votre
abonnement au portail **WK+RH** p.20



Presse Liaisons Sociales

Liaisons Sociales Quotidien

Le seul quotidien d'actualité sociale !



Textes, accords, jurisprudences, projets, rapports, études... Grâce à Liaisons Sociales Quotidien, vous suivez au jour le jour toute l'actualité juridique et sociale. Vous êtes le premier à savoir et à comprendre, pour anticiper et agir ! Nouveau ! Dans le cadre de votre abonnement, recevez le Bref social directement dans votre boîte aux lettres électronique ! Et sur Internet accédez aux archives et compléments d'articles.

Retrouvez également : les Numéros juridiques, une documentation complète et opérationnelle sur les grands thèmes du droit social, Liaisons Sociales Magazine et l'édition annuelle du Mémo social.

Compris dans votre abonnement annuel version papier : 245 numéros du Quotidien, 10 numéros du magazine, 10 numéros juridiques, le Mémo Social ("édition annuelle"), l'accès à Liaisons Sociales sur wk-rh.fr

Entreprise & Carrières

Tous les enjeux des ressources humaines, chaque semaine !



Entreprise & Carrières traite toute l'information RH, de façon pratique et opérationnelle. Tous les mardis retrouvez l'actualité, les meilleures pratiques et outils RH, les expériences des autres entreprises, une grande enquête sur un thème majeur des RH, et nos pages carrières RH pour être au cœur du marché du travail.

Compris dans votre abonnement annuel version papier : 47 numéros, l'accès aux archives et offres d'emploi d'Entreprises & Carrières sur wk-rh.fr

Social Pratique

Avec Social Pratique, vous allez à l'essentiel de l'information sociale !



Tous les 15 jours, vous possédez une vision globale de l'actualité en droit du travail avec Social Pratique : dernières lois et décisions de justice, articles de synthèse illustrés d'exemples concrets.

Tous les mois, vous approfondissez l'un des thèmes majeurs de l'actualité sociale avec les Cahiers supplémentaires.

Toute l'année, le Mémo social vous apporte des solutions en couvrant l'essentiel des dispositions législatives et réglementaires en droit du travail.

Compris dans votre abonnement annuel version papier : 22 numéros de Social Pratique Actualités, 11 Dossiers de Social Pratique, le Mémo social et sur wk-rh.fr les archives de Social Pratique et le Mémo social.

[Retrouvez la composition de votre abonnement au portail WK¹RH p.20](#)



Presse Liaisons Sociales



Barème Social Périodique

100% chiffres du social actualisés : ayez le réflexe BSP !

Grâce à plus de 100 mots clés, répertoriant plus de 5 000 chiffres, vous retrouvez facilement tous les taux, toutes les valeurs, tous les indices du social essentiels à votre fonction.

Durant toute la durée de votre abonnement, vous bénéficiez d'un accès libre au BSP sur Internet sur lequel vous trouvez tous les chiffres actualisés en temps réel.

Deux modes de recherche, par mot clé et par sommaire dépliant, vous aident à trouver instantanément toutes les données dont vous avez besoin.

Compris dans votre abonnement annuel version papier : 4 numéros, l'accès au Barème Social Périodique sur wk-rh.fr



Liaisons Sociales Magazine

Le news magazine du social !

Au cœur du débat social, le magazine de Liaisons Sociales vous invite à réfléchir à la fois sur les grandes tendances des politiques sociales en France et à l'étranger, mais aussi sur la gestion des ressources humaines et les relations du travail dans les entreprises. Des dossiers, des enquêtes, des interviews, des analyses et des reportages viennent nourrir vos réflexions.

Compris dans votre abonnement annuel version papier : 10 numéros + l'accès à Liaisons Sociales Magazine sur wk-rh.fr (archives + dernier numéro paru)



Liaisons Sociales Europe

La seule publication dédiée à l'actualité sociale européenne !

Droit social européen, institutions communautaires, actualité sociale des pays membres et de l'Union, jurisprudence européenne, accords d'entreprises européennes, pratiques juridiques des entreprises dans l'union... tous les 15 jours, vous avez rendez-vous avec toute l'actualité sociale européenne !

Compris dans votre abonnement annuel version papier : 24 lettres bimensuelles, l'accès à Liaisons Sociales Europe sur wk-rh.fr (archives + dernier numéro paru + compléments d'articles)

[Retrouvez la composition de votre abonnement au portail WK⁺RH p.20](#)



Presse Liaisons Sociales



Protection Sociale Information

La lettre des décideurs de la prévoyance, de la santé et de la retraite !

Protection Sociale Informations est l'outil indispensable pour tous les décideurs et managers de la protection sociale. En quelques minutes, cette lettre hebdomadaire donne accès à une information claire, synthétique et exclusive sur la prévoyance, la santé, la retraite et l'épargne, la famille, le financement. Pour tout savoir sur les innovations des organismes et des entreprises, les mouvements et nominations, les projets en préparation, les débats en cours, les évènements à venir.

Compris dans votre abonnement annuel version papier : 48 numéros + sur wk-rh l'accès au sommaire de la lettre à paraître et aux archives



Gestion Sociale

La lettre hebdomadaire des dirigeants !

Chefs d'entreprise, directeurs et responsables de ressources humaines, dirigeants syndicaux, consultants, formateurs, chercheurs, soyez les premiers informés. Gestion Sociale vous livre chaque semaine, en avant-première et en exclusivité, l'actualité sociale dans les entreprises et les institutions, décrypte les tendances et analyse les décisions publiques qui auront un impact sur votre activité.

Outil d'anticipation, la lettre hebdomadaire des dirigeants est aussi source de benchmarking sur les pratiques sociales et managériales. Votre temps est précieux, Gestion sociale vous donne l'essentiel, sans fioriture.

Compris dans votre abonnement annuel version papier : 48 numéros + sur wk-rh l'accès au sommaire de la lettre à paraître et aux archives

[Retrouvez la composition de votre abonnement au portail WK¹RH p.20](#)

Retrouvez nos tarifs en fin de catalogue

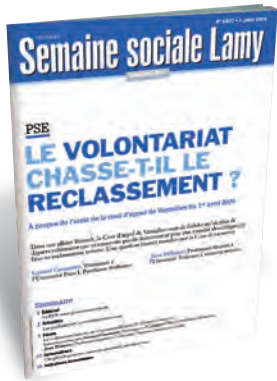
Revue Lamy

- Semaine Sociale Lamy
- Les Cahiers du DRH
- Jurisprudence Sociale Lamy
- Les Cahiers Lamy du CE

Retrouvez la composition de votre
abonnement au portail **WK+RH** p.20



Revue Lamy



Semaine Sociale Lamy

Tous les lundis, l'actualité sociale et juridique indispensable !

La Semaine Sociale Lamy, outil de veille juridique essentiel, s'adresse à tous les acteurs de la vie sociale : juristes d'entreprise, services RH, avocats, conseillers prud'homme...

Cette revue analyse à la loupe l'actualité sociale : état d'avancement des réformes en cours, tenants et aboutissants des lois nouvellement adoptées, conséquences des dernières décisions de jurisprudence...

De plus, chaque semaine, un spécialiste de la matière approfondit un point de droit au cœur de l'actualité.

Compris dans votre abonnement annuel version papier : 46 numéros, 10 suppléments, 1 cédérom archives actualisé compatible PC



Les Cahiers du DRH

La référence en matière de droit social appliqué !

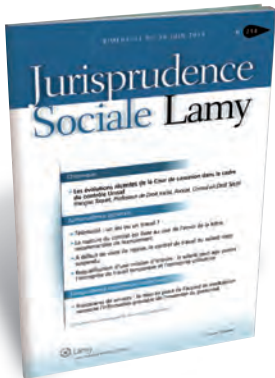
Les Cahiers du DRH sont la seule publication d'ingénierie juridique consacrée aux ressources humaines. Les spécialistes en droit social Lamy, associés aux experts des plus grands cabinets de conseil, y passent au crible toutes les techniques de gestion des RH et vous présentent les différents modes opératoires dont vous avez besoin. Chaque solution proposée est validée dans le strict respect des règles et contraintes inhérentes au droit social.

Compris dans votre abonnement annuel version papier : 11 numéros, 1 cédérom archives actualisé compatible PC

[Retrouvez la composition de votre abonnement au portail WK¹RH p.20](#)



Revue Lamy



Jurisprudence Sociale Lamy

Tous les 15 jours, toute la jurisprudence en matière de droit social !

Jurisprudence Sociale Lamy sélectionne, explique et commente les derniers revirements ou évolutions de la jurisprudence sociale : vous bénéficiez ainsi, tous les quinze jours, des arrêts les plus récents, y compris ceux interprétant les clauses de conventions collectives.

En outre, dans chaque numéro, un spécialiste du droit réalise une synthèse jurisprudentielle sur des sujets récents d'actualité.

Compris dans votre abonnement annuel version papier : 22 numéros, 1 cédérom archives actualisé compatible PC



Les Cahiers Lamy du CE

Le mensuel de référence des comités d'entreprise !

La seule revue mensuelle qui analyse dans le détail, sous l'angle juridique et pratique, tous les problèmes quotidiens auxquels est confronté le comité d'entreprise. Les Cahiers Lamy du CE vous proposent les solutions concrètes pour optimiser vos actions en respectant le droit social. Ecrit dans un style limpide, accessible aux non juristes, ce mensuel est également enrichi de nombreux tableaux récapitulatifs, fiches pratiques et conseils d'experts.

Compris dans votre abonnement annuel version papier : 11 numéros, 1 table récapitulative des articles parus, 1 cédérom archives actualisé compatible PC

[Retrouvez la composition de votre abonnement au portail WK⁺RH p.20](#)

Ouvrages Lamy

- Lamy Social
- Lamy Conseils Opérationnels
Relations avec les IRP
- Lamy Gestion du personnel
Conseils opérationnels
- Lamy Protection Sociale
- Formulaire Commenté Protection Sociale
- Lamy Hygiène et Sécurité
- Formulaire Commenté Santé Sécurité au Travail
- Lamy Paye
- Lamy Temps de Travail
- Lamy Comité d'Entreprise
- Formulaire Social Commenté
- Lamy Emploi et Compétences
- Lamy Négociation Collective
- Lamy Rémunérations Complémentaires
- Lamy Mobilité Internationale
- Lamy Social Groupes

Retrouvez la composition de votre
abonnement au portail **WK+RH** p.20



Ouvrages Lamy



Lamy Social

La référence incontournable de tous les partenaires sociaux !

Outil le plus consulté par les partenaires sociaux, le Lamy Social analyse et commente le droit social en toute neutralité, grâce à ses 5 supports complémentaires conçus pour agir au plus juste :

L'ouvrage de référence : tous les textes applicables en matière de droit du travail et de charges sociales, avec leurs conséquences concrètes pour l'entreprise.

Le Guide Pratique : l'essentiel des démarches et les principaux modèles de lettres, contrats, accords et clauses dont vous avez besoin.

les Bulletins d'actualité : mise à jour mensuelles de l'ouvrage et du Guide Pratique, ils vous permettent de resté informé de l'essentiel de l'actualité sociale.

les Cahiers de Jurisprudence : les attendus les plus significatifs des principaux arrêts de la Cour de cassation, dont les plus récents.

le Code du Travail : tous les textes de base du droit du travail. Inclut une double table de correspondance « anciens vers nouveaux articles » et « nouveaux vers anciens articles ».

Compris dans votre abonnement annuel version papier : l'édition en cours de l'ouvrage, du Guide Pratique, des Cahiers de Jurisprudence, du Code du Travail, leurs nouvelles éditions refondues en cours d'année, 11 bulletins d'actualités, 1 cédérom actualisé compatible PC



Lamy Conseils Opérationnels - Relations avec les IRP

Le chaînon manquant entre les manuels juridiques et le conseil !

Véritable bible de procédures clefs en main pour agir avec l'ensemble des représentants du personnel, Lamy Conseils Opérationnels – Relations avec les IRP vous accompagne, étape par étape, dans chacune de vos prises de décisions : de la mise en place à la suppression des institutions en passant par la gestion des relations individuelles avec les salariés protégés. Au moyen de fiches pratiques, il vous propose des stratégies et des démarches, sécurisées et détaillées, avec l'ensemble des outils indispensables à votre action.

Compris dans votre abonnement annuel version papier : 1 classeur à feuillets mobiles, 2 suppléments de mise à jour du classeur, 1 cédérom actualisé compatible PC, 4 lettres d'actualités



Lamy Gestion du personnel - Conseils opérationnels

De la prise de décision à la mise en œuvre !

Lamy Gestion du Personnel - Conseils Opérationnels passe au crible toutes les situations auxquelles vous êtes quotidiennement confrontés dans vos entreprises. Entièrement consacré à la prise de décision et à sa mise en œuvre, il propose au moyen de fiches pratiques des pistes d'actions concrètes et sécurisées. Au-delà de ce qu'il est obligatoire de faire, cet ouvrage indique ce qu'il est habile de faire et vous fournit tous les outils nécessaires.

Compris dans votre abonnement annuel version papier : 1 classeur à feuillets mobiles, 2 suppléments de mise à jour du classeur, 1 cédérom actualisé compatible PC, 6 lettres d'actualités

[Retrouvez la composition de votre abonnement au portail WK¹RH p.20](#)



Ouvrages Lamy



Lamy Protection Sociale

Tous les textes, tous les chiffres de la protection sociale !

Destiné aux employeurs, aux comités d'entreprise et leurs conseils, ainsi qu'aux organismes gérant les différents régimes obligatoires ou facultatifs, l'ouvrage présente tout ce qu'il faut savoir en matière de régime général de Sécurité sociale, retraite, prévoyance, assurance, cessation anticipée d'activité, chômage...

Compris dans votre abonnement annuel version papier : l'édition en cours de l'ouvrage, des chiffres clés, leurs nouvelles éditions refondues en cours d'année, 11 bulletins d'actualités, 1 cédérom actualisé compatible PC



Lamy Hygiène et Sécurité

La référence commune aux CHSCT, aux employeurs et aux inspecteurs du travail !

Seul ouvrage rédigé en collaboration avec une équipe pluridisciplinaire (ergonomes, inspecteurs du travail, juristes et ingénieurs...), le Lamy Hygiène et Sécurité vous propose une analyse exhaustive de toutes les réglementations et de la jurisprudence concernant l'hygiène, la sécurité, la santé et les conditions de travail.

Compris dans votre abonnement annuel version papier : 2 classeurs à feuillets mobiles, 2 suppléments de mise à jour du classeur, 10 lettres d'actualités, 1 cédérom actualisé compatible PC



Formulaire Commenté Santé Sécurité au travail

Plus de 200 modèles prêts à l'emploi !

Complément indispensable du Lamy Hygiène et Sécurité, ce formulaire offre plus de 200 modèles de documents prêts à l'emploi sur la santé et la sécurité au travail : lettres, contrats, grilles d'évaluation, documents d'audit... Cet ouvrage s'accompagne donc d'un cédérom interactif, formidable outil d'aide à la rédaction. Un outil de travail permettant à chaque acteur de prévention de trouver des solutions efficaces, directement applicables et assumer en toute sécurité ses obligations juridiques.

Compris dans votre abonnement annuel version papier : 1 classeur à feuillets mobiles, 2 suppléments de mise à jour du classeur, 2 cédérom ProActa interactifs

[Retrouvez la composition de votre abonnement au portail WK⁺RH p.20](#)



Ouvrages Lamy



Lamy Paye

Toutes les payes, toute la paye !

La paye, un domaine complexe dans lequel il est indispensable d'éviter tout risque d'erreur. Le Lamy Paye passe au crible chaque cas de figure auquel vous pouvez être confronté, du plus simple au plus compliqué. Les payes spécifiques à certains types de contrats (CDD, temps partiel...), ou secteurs d'activité (transports routiers, bâtiment...) font aussi l'objet d'études particulières. Pratique, pédagogique, illustré de schémas, cas concrets, modèles de bulletins de paye... cet ouvrage de référence vous permet de sécuriser vos pratiques et de comprendre les plus récentes évolutions en la matière.

Compris dans votre abonnement annuel version papier : 2 classeurs à feuillets mobiles, 4 suppléments de mise à jour des classeurs, 11 lettres d'actualités, 1 cédérom actualisé compatible PC



Lamy Temps de Travail

Décompter, augmenter, réduire, organiser, payer...

Du choix de la meilleure organisation à la négociation de sa mise en place, en passant par le décompte, la gestion et le paiement du temps de travail, cet ouvrage apporte toutes les réponses concrètes et sécurisées aux questions liées au temps de travail, illustrées de schémas, de modèles opérationnels et d'exemples chiffrés.

Il vous permet également de trouver les réponses à des questions qui ne sont pas toujours résolues par l'administration ou la jurisprudence.

Compris dans votre abonnement annuel version papier : 1 classeur à feuillets mobiles, 2 suppléments de mise à jour du classeur, 4 lettres d'actualités, 1 cédérom actualisé compatible PC



Lamy Comité d'Entreprise

L'ouvrage de base indispensable sur le comité d'entreprise !

Pour être absolument incollable sur les élections, la mise en place et le fonctionnement du CE, son rôle économique, la gestion des activités sociales et culturelles, le statut et le mandat de ses membres.

Le Lamy Comité d'Entreprise vous donne une information exhaustive assortie d'explications et de commentaires simples permettant de comprendre toutes les subtilités du droit. Il s'accompagne en outre d'un Guide pratique vous procurant une synthèse de ce que vous devez absolument retenir !

Un « partenaire » idéal pour les réunions mensuelles avec l'employeur...

Compris dans votre abonnement annuel version papier : 2 classeurs à feuillets mobiles, 2 suppléments de mise à jour des classeurs, l'édition en cours du Guide Pratique du CE, 11 lettres d'actualités, 1 cédérom actualisé compatible PC

[Retrouvez la composition de votre abonnement au portail WK¹RH p.20](#)



Ouvrages Lamy



Formulaire Social Commenté

600 modèles de lettres, contrats, clauses et accords pour rédiger vite et juste !

En matière de droit social, une petite erreur de forme peut être lourde de conséquences... Le Formulaire Social Commenté regroupe 600 modèles juridiquement incontestables : dans chacun de ces documents, vous disposez, ligne par ligne et clause par clause, de tout ce que vous devez faire figurer pour respecter la loi et protéger au mieux les intérêts de l'entreprise, commentaires détaillés à l'appui.

Compris dans votre abonnement annuel version papier : 2 classeurs à feuillets mobiles, 2 suppléments de mise à jour des classeurs, 9 lettres d'actualités, 2 cédéroms ProActa interactifs



Lamy Emploi et Compétences

Tout le droit de l'emploi !

Compris avec l'abonnement, un fonds de 3 000 aides publiques !

Plus que jamais, les entreprises doivent anticiper et maîtriser l'évolution des emplois : une mission bien délicate ! Pour les y aider, le Lamy Emploi et Compétences apporte une vision globale de l'emploi, donne toutes les réponses techniques et explique les erreurs à éviter... instruments juridiques à l'appui !

De plus, le service Praxaid vous permet d'accéder à un fonds recensant plus de 3 000 dispositifs d'aides européennes, nationales et régionales proposés par plus de 500 organismes attributaires, avec pour chaque dispositif, l'exposé complet des conditions et des modalités d'attribution... (accessible via votre cédérom ou sur WK-RH.fr).

Compris dans votre abonnement annuel version papier : 2 classeurs à feuillets mobiles, 2 suppléments de mise à jour des classeurs, 9 lettres d'actualités, 1 cédérom actualisé compatible PC, l'accès au service PRAXAID



Lamy Négociation Collective

Le dialogue social en pratique !

Véritable "Guide du négociateur", le Lamy Négociation Collective couvre tous les aspects du droit et la pratique de la négociation collective. Il analyse toutes les étapes à respecter (préparation, conduite, conclusion), vous avertit des précautions à prendre et des erreurs à éviter, vous permet de maîtriser les enjeux et de sécuriser vos accords sur le plan juridique.

Compris dans votre abonnement annuel version papier : 2 classeurs à feuillets mobiles, 2 suppléments de mise à jour des classeurs, 11 lettres d'actualités, 1 cédérom actualisé compatible PC

[Retrouvez la composition de votre abonnement au portail WK+RH p.20](#)



Ouvrages Lamy



Lamy Rémunérations Complémentaires

Le seul ouvrage exclusivement consacré aux systèmes de rémunérations complémentaires !

Intéressement, participation, plans d'épargne, prévoyance et retraites supplémentaires. Les dispositifs proposés en matière de rémunérations complémentaires sont très variés, mais leurs fonctionnements et leurs suivis s'avèrent particulièrement complexes sur le plan juridique et technique. Réalisé par l'expert le plus reconnu en la matière, le Lamy Rémunérations Complémentaires est le seul ouvrage à recenser, comparer et analyser en détail les contenus, avantages et limites de tous les dispositifs existants.

Compris dans votre abonnement annuel version papier : 2 classeurs à feuillets mobiles, 2 suppléments de mise à jour des classeurs, 9 lettres d'actualités, 1 cédérom actualisé compatible PC

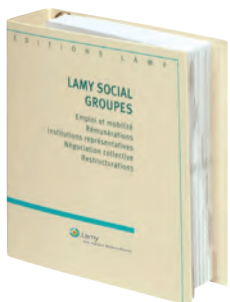


Lamy Mobilité Internationale

Pour une gestion efficace de vos salariés étrangers et expatriés !

À l'heure de la mondialisation, la mobilité des salariés est une réalité quotidienne que doivent maîtriser les Directions du personnel. Expatriation de salariés français, recrutement de collaborateurs étrangers... Chaque situation soulève de nombreuses questions, souvent très complexes.

Compris dans votre abonnement annuel version papier : 2 classeurs à feuillets mobiles, 2 suppléments de mise à jour des classeurs, 11 lettres d'actualités, 1 cédérom actualisé compatible PC



Lamy Social Groupes

Le premier ouvrage consacré à la gestion sociale dans les groupes !

De plus en plus, le personnel évolue au sein d'une entité qui n'est plus l'entreprise mais le groupe. Le groupe lui-même n'est pas une structure figée, son périmètre ne cesse de se modifier : acquisitions de filiales, cessions de participation, filialisations... Or, l'appartenance de l'entreprise à un groupe influe sur la relation de travail et les relations collectives.

Compris dans votre abonnement annuel version papier : 1 classeur à feuillets mobiles, 2 suppléments de mise à jour des classeurs, 6 lettres d'actualités, 1 cédérom actualisé compatible PC

[Retrouvez la composition de votre abonnement au portail WK+RH p.20](#)

Ouvrages Liaisons Sociales

Collection Vivre le droit

- [Droit du Travail au Quotidien](#)
 - [Santé, Sécurité et Conditions de Travail au Quotidien](#)
 - [Droit du Travail au Quotidien](#)
 - [La Paye au Quotidien](#)
 - [L'Employeur et les Représentants du Personnel au Quotidien](#)
 - [Modèles RH au Quotidien](#)
-
- [Thématis](#)

Retrouvez la composition de votre
abonnement au portail **WK+RH** p.20

Collection Vivre le droit de Liaisons Sociales

Vivre le droit : une collection à vivre au quotidien !

Spécialement conçus pour répondre de façon concrète et immédiate à toutes vos interrogations, ces ouvrages sont de véritables mines de solutions qui réunissent chacun sur leur thème respectif près de 500 fiches pratiques.

Une fiche = une question = une réponse

Chacune des fiches proposées dans nos ouvrages pose et répond à une question bien précise !

La loi pouvant paraître confuse, la problématique est systématiquement reformulée dans un langage clair et accessible à tous.

Chaque question est illustrée par des exemples vécus qui vous aident à « détecter les sources de litiges potentiels ».

En fin de fiche, vous trouvez des astuces, des conseils et des alertes.

Tous les deux mois, retrouvez toute l'actualité du droit social !

Dans le cadre de votre abonnement, entre les mise à jour de votre ouvrage, la revue Droit Social au Quotidien Actualités vous propose un panorama complet de toute l'actualité sociale et vous informe des nouveautés réglementaires et jurisprudentielles qui vous concernent.



Ouvrages Liaisons Sociales



Droit du Travail au Quotidien

Employeurs-salariés : réglez au mieux les problèmes de tous les jours !

Chaque fiche de cet ouvrage pratique répond à une question bien précise : embauche, exécution du contrat, salaire, rupture ou encore représentation du personnel, accords et conventions collectives, conflits, réorganisation d'entreprise...

Droit du Travail au Quotidien vous présente comment identifier clairement tout problème et le résoudre concrètement.

Compris dans votre abonnement annuel papier : 1 classeur à feuillets mobiles, 2 suppléments de mise à jour sous forme de fiches questions-réponses, 6 n° de Droit Social au Quotidien Actualités, revue d'actualisation des ouvrages, 1 cédérom actualisé compatible PC



Santé, Sécurité et Conditions de Travail au Quotidien

Accidents du travail, maladies professionnelles... Les éviter, c'est l'affaire de tous !

Employeurs, responsables sécurité, représentants du personnel, médecins du travail... Santé, Sécurité et Conditions de Travail au Quotidien aide efficacement et concrètement tous les acteurs concernés à maîtriser toutes les règles en la matière, initier une démarche d'évaluation des risques, mettre en place des mesures préventives et les faire respecter, connaître les responsabilités de chacun... et tendre ainsi vers le risque zéro !

Compris dans votre abonnement annuel papier : 1 classeur à feuillets mobiles, 2 suppléments de mises sous forme de fiches questions-réponses, 6 n° de Droit Social au Quotidien Actualités, revue d'actualisation des ouvrages, 1 cédérom actualisé compatible PC



La Paye au Quotidien

Des questions sur la paye ? Nous avons les réponses !

En matière de paye, l'erreur coûte cher et peut rapidement altérer le climat social. Cet ouvrage, conçu spécialement pour les responsables et gestionnaires de paye, a été rédigé par des praticiens dans un langage simple, avec rigueur et précision. L'ensemble des règles de calcul de la paye est envisagé et articulé sous forme de fiches pratiques. Elles vous aident à comprendre et appliquer dans la plus grande sécurité juridique une réglementation ardue et subtile, et répondent aux questions de tous les jours modèles et exemples à l'appui.

Avec La Paye au Quotidien, vous établissez la paye, nous garantissons vos choix.

Compris dans votre abonnement annuel papier : 1 classeur à feuillets mobiles, 2 suppléments de mises sous forme de fiches questions-réponses, 6 n° de Droit Social au Quotidien Actualités, revue d'actualisation des ouvrages, 1 cédérom actualisé compatible PC

[Retrouvez la composition de votre abonnement au portail WK⁺RH p.20](#)



Ouvrages Liaisons Sociales



L'Employeur et les Représentants du Personnel au Quotidien

Employeurs - Représentants du Personnel, votre meilleur arbitre, c'est le droit !

L'Employeur et les Représentants du Personnel au Quotidien a tout particulièrement été étudié pour permettre à l'employeur d'optimiser ses rapports avec chacune des institutions représentatives du personnel : comité d'entreprise, délégués du personnel, délégués syndicaux et CHSCT. Cet ouvrage donne toutes les clés pour connaître et maîtriser l'intégralité des règles applicables aux IRP, permettre un meilleur encadrement individuel de ces salariés "pas comme les autres" mais aussi anticiper et prévenir les conflits.

Compris dans votre abonnement annuel papier : 1 classeur à feuillets mobiles, 2 suppléments de mises sous forme de fiches questions-réponses, 6 n° de Droit Social au Quotidien Actualités, revue d'actualisation des ouvrages, 1 cédérom actualisé compatible PC



Modèles RH au Quotidien

Plus de 400 modèles de lettres, contrats, accords !

Regroupés en un seul ouvrage, plus de 400 modèles commentés « prêts à l'emploi » portant sur plus de 90 thèmes du droit du travail : conclusion, exécution du contrat ou rupture du contrat de travail, statut collectif, représentation du personnel... Des modèles simples, faciles à utiliser : remplissez directement votre modèle à partir du cédérom, accédez aux commentaires et analyses, personnalisez... il ne vous reste plus qu'à imprimer.

Compris dans votre abonnement annuel papier : 1 classeur à feuillets mobiles, 2 suppléments de mises à jour sous forme de fiches questions-réponses, 6 n° de Droit Social au Quotidien Actualités, revue d'actualisation des ouvrages, 1 cédérom actualisé compatible PC



Thématis

Un regard concret, pragmatique et moderne sur le droit du travail et de la protection sociale !

Des "fondamentaux" aux évolutions les plus récentes, Thématis traite de façon exhaustive l'ensemble du droit du travail et de la protection sociale.

Écrit uniquement par des praticiens, il est construit selon la logique des services de gestion des ressources humaines et met particulièrement l'accent sur les problématiques actuelles : forfaits annuels, gestion prévisionnelle des emplois, formation des salariés, nouvelles technologies, protection de la santé au travail...

De plus, des "zooms" apportent une réponse rapide à des questions nouvelles dès leur apparition ou un éclairage pratique sur des questions délicates.

Compris dans votre abonnement annuel papier : 2 classeurs à feuillets mobiles, 2 suppléments de mise à jour des classeurs, 11 lettres d'actualités, 1 cédérom actualisé compatible PC

[Retrouvez la composition de votre abonnement au portail WK¹RH p.20](#)



L'abonnement au portail WK-RH comprend :

- la version papier de l'ouvrage ou de la publication choisie (sans cédérom)
- l'accès (dans la limite d'un accès par base) à l'ensemble des services exclusifs WK-RH.fr :

Tous mes contenus éditoriaux mis à jour automatiquement,

- + la recherche simultanée sur l'ensemble des contenus auxquels je suis abonné,
- + l'accès au texte intégral des références citées,
- + les actualités quotidiennes,
- + la newsletter hebdomadaire,
- + la boîte à outils interactifs en accès illimité**,
- + le système d'alertes e-mail pour la veille sur les titres auxquels je suis abonné,
- + l'ensemble de la documentation officielle... (liste non exhaustive)

**Accès à un choix d'outils de calcul, de calendriers personnalisés, de modules d'autoformation, de modèles de lettres et de contrats, d'accords d'entreprise, de dossiers thématiques, de Numéros juridiques Liaisons Sociales...

Pour toute information ou pour vous abonner :

www.wkf.fr

 **N° Indigo 0 825 08 08 00**
0,15 € TTC / MN

[Retrouvez la composition de votre abonnement au portail WK⁺RH p.20](#)

Retrouvez nos tarifs en fin de catalogue

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Préambule

Les présentes conditions générales de vente représentent l'ensemble des stipulations qui constituent l'offre émise par la société WOLTERS KLUWER FRANCE SAS à destination de tout acquéreur potentiel de ses produits d'édition et de presse ou de services. La société d'édition WOLTERS KLUWER FRANCE sera désignée dans le texte ci-après par « WOLTERS KLUWER FRANCE ». L'acquéreur sera désigné dans le texte ci-après par « Le Client ». Le fait de passer commande implique l'adhésion pleine et entière du Client aux présentes conditions générales de vente. Toute condition contraire posée par le Client est inopposable à WOLTERS KLUWER FRANCE. Toutefois, si des conditions particulières de vente dérogeant aux présentes conditions générales de vente sont convenues entre WOLTERS KLUWER FRANCE et le Client, celles-ci prévaudront sur les conditions générales de vente. WOLTERS KLUWER FRANCE ne peut être contractuellement liée par aucun autre document que les présentes conditions générales de vente et notamment prospectus ou catalogues, lesquels n'ont qu'une valeur indicative. WOLTERS KLUWER FRANCE se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales de vente à tout moment.

1. Commande - Abonnement

Toute commande d'un Client doit être formulée par écrit ou par tout moyen de communication approuvé par WOLTERS KLUWER FRANCE. Il n'est pas accusé réception des commandes. WOLTERS KLUWER FRANCE enregistre la commande et se réserve le droit de corriger toute erreur qui pourrait survenir lors de l'enregistrement de commande et n'encourt aucune responsabilité de ce fait. La constitution des produits de WOLTERS KLUWER FRANCE diffère en fonction des titres des publications. Ainsi, les produits peuvent contenir un ou plusieurs éléments diffusés selon une périodicité variable en fonction du titre. Les commandes des produits sont enregistrées par WOLTERS KLUWER FRANCE à titre d'abonnement, à l'exception des publications uniques. Tous les éléments ainsi compris dans les abonnements sont indissociables. La livraison des commandes tient lieu de confirmation de la part de WOLTERS KLUWER FRANCE. Le bénéfice de la commande est personnel au Client et ne peut être cédé sans l'accord de WOLTERS KLUWER FRANCE. WOLTERS KLUWER FRANCE se réserve le droit de ne pas satisfaire une commande qui lui serait soumise. Dans l'hypothèse d'une rupture de stock des produits, WOLTERS KLUWER FRANCE fera de son mieux pour satisfaire les commandes aussi équitablement que possible, compte tenu de l'ensemble des circonstances. LE CLIENT EST INFORMÉ QU'EN CAS D'ARRÊT DE L'ÉDITION D'UNE PUBLICATION OU D'UN OUVRAGE OBJET D'UN ABONNEMENT, WOLTERS KLUWER FRANCE PEUT REMPLACER CETTE PUBLICATION OU CET OUVRAGE PAR UN AUTRE PRODUIT ÉQUIVALENT EN QUALITÉ ET EN CONTENUS. Si le remplacement d'une publication ou d'un ouvrage est envisagé, le Client en est préalablement informé. Le Client conserve la possibilité de refuser le remplacement proposé et de demander le remboursement des sommes versées correspondant à la durée de l'abonnement qui ne pourra être satisfaite.

2. Conditions spécifiques applicables à certains produits de l'offre WKF

Le Client est informé que les abonnements aux solutions logicielles, on-line et services d'information juridique par téléphone de WOLTERS KLUWER FRANCE sont régis par des conditions d'abonnement distinctes. Les conditions de vente et d'abonnement à ces produits sont directement consultables sur internet via l'adresse URL dédiée au produit et/ou sur le site www.wkf.fr.

3. Modification de la commande

Toute modification de commande demandée par le Client ne peut être prise en considération que si elle est parvenue par écrit dans un délai de sept jours à compter de l'enregistrement de la commande par WOLTERS KLUWER FRANCE soit à l'adresse du siège social de WOLTERS KLUWER FRANCE situé 1, rue Eugène et Armand Peugeot, 92856 Rueil-Malmaison – Service Clients, Case postale 402, soit via l'adresse e-mail contact@wkf.fr.

4. Entrée en vigueur et Durée de l'abonnement

L'abonnement entre en vigueur à compter de la date d'enregistrement de la commande par WOLTERS KLUWER FRANCE. L'abonnement est conclu pour une période initiale ferme de douze (12) mois, sauf exception dûment précisée par WOLTERS KLUWER FRANCE au moment de l'enregistrement de la commande. A l'issue de cette période initiale, l'abonnement sera tacitement reconduit par périodes successives de douze (12) mois, sauf dénonciation par le Client deux (2) mois avant l'expiration de la période en cours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Pour les abonnements aux publications de presse uniquement, l'abonnement est souscrit pour un nombre de numéros et une durée précisée dans les conditions particulières d'abonnement ou dans les ours des publications. Sauf exception prévue par les conditions particulières, l'abonnement sera tacitement reconduit pour des périodes identiques, sauf dénonciation par le Client dans les délais indiqués.

5. Livraison

Les produits commandés sont expédiés à l'adresse indiquée par le Client. Tous les risques, notamment de perte ou d'avarie des produits, seront pris en charge par le Client au moment de la livraison. WOLTERS KLUWER FRANCE fait diligence pour livrer dans les meilleurs délais les commandes enregistrées, toute date d'expédition ou de livraison n'étant donnée par WOLTERS KLUWER FRANCE qu'à titre indicatif. WOLTERS KLUWER FRANCE ne pourra être tenu pour responsable tant vis-à-vis du Client que des tiers de quelque dommage direct ou indirect que ce soit (y compris notamment le manque à gagner ou les pertes de données), résultant du défaut ou du refus de satisfaire une commande, de tout retard de livraison ou de toute erreur dans l'exécution d'une commande, et ce, qu'elle qu'en soit la raison. En cas d'expédition franco, celle-ci s'entend par la voie la plus économique, aussi les frais supplémentaires pour tout autre mode de transport sont à la charge du Client. Les produits de WOLTERS KLUWER FRANCE, même expédiés franco, voyagent toujours aux risques et périls du destinataire, le transfert des risques sur les produits s'opérant dès l'expédition par WOLTERS KLUWER FRANCE. Aussi, il incombe au Client de faire les réserves d'usage en cas d'avarie de transport.

6. Force majeure

Les retards ou la non-exécution des commandes résultant de cas de force majeure : incendie, inondation, grève (y compris grève perle ou grève de zèle), réglementation ou exigence de la puissance publique, ou tout autre événement inévitable, imprévisible et échappant au contrôle de WOLTERS KLUWER FRANCE ne peuvent donner lieu à indemnité. Les dispositions du présent article ne pourront cependant, en aucun cas, dispenser une partie de l'obligation de régler à l'autre toute somme qu'elle lui devrait.

7. Réception

Sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur, les réclamations sur les vices apparents ou sur la non-conformité du produit livré au produit commandé ou au bordereau d'expédition, doivent être formulées par écrit et faire l'objet d'un retour, après accord de WOLTERS KLUWER FRANCE, dans les huit jours suivant l'arrivée des produits. Il appartient au Client de fournir toute justification quant à la réalité des vices ou anomalies constatés. Il devra laisser à WOLTERS KLUWER FRANCE toute facilité pour procéder à la constatation de ces vices et pour y porter remède. Il s'abstiendra d'intervenir lui-même ou de faire intervenir un tiers à cette fin. Les marchandises renvoyées doivent l'être dans l'état où WOLTERS KLUWER FRANCE les a livrées. En cas de vice apparent ou de non-conformité des produits livrés, dûment constaté par WOLTERS KLUWER FRANCE dans les conditions prévues ci-dessus, le Client pourra en obtenir le remplacement gratuit, à l'exclusion de toute indemnité ou dommages et intérêts.

8. Droit de rétractation

LA FOURNITURE DES PUBLICATIONS DE PRESSE NE PEUT FAIRE L'OBJET D'AUCUN DROIT DE RETRACTATION DE LA PART DU CLIENT. Pour les autres produits ou services, le Client, sous condition qu'il ait contracté en qualité de consommateur au sens de la loi, dispose d'un délai de 7 jours francs pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à justifier de motifs ni payer de pénalités, à l'exception, le cas échéant, des frais de retour. Ce Client ne pourra exercer son droit

de rétractation pour les fournitures de services dont l'exécution aura commencé, avec son accord, avant la fin du délai de 7 jours. Le délai de 7 jours court à compter de la réception du premier élément de la commande pour les produits ou de l'acceptation de l'offre pour les prestations de services. Lorsqu'il expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Le droit de rétractation s'exerce auprès de WKF aux coordonnées indiquées à l'article 3 ci-dessus. Le consommateur qui exerce son droit de rétractation est remboursé au plus tard dans les trente jours suivant la date à laquelle ce droit a été exercé.

9. Prix

Le prix des abonnements comprend l'ensemble des éléments indissociables de l'abonnement. Le prix des abonnements aux produits WOLTERS KLUWER FRANCE est communiqué sur demande du Client. WOLTERS KLUWER FRANCE se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment et sans encourir aucune responsabilité. Cette modification entrera en vigueur dans le mois qui suit la publication des nouveaux tarifs. Les prix sont exclusifs de tout impôt, droit ou taxe actuels ou futurs. Aussi, les prix seront augmentés à concurrence du montant de tout impôt, droit ou taxe actuels ou futurs que WOLTERS KLUWER FRANCE pourrait être tenu de percevoir ou de payer dans le cadre de la vente et de la livraison des produits. Tous les prix facturés au Client par WOLTERS KLUWER FRANCE sont ceux en vigueur au jour de l'enregistrement de la commande des produits, déduction faite, le cas échéant, de tous les rabais, remises et ristournes applicables à la commande.

10. Facturation – Paiement

Une facture est établie et adressée au Client à l'issue de la mise en place de l'abonnement par WOLTERS KLUWER FRANCE ainsi qu'à chaque date anniversaire du renouvellement de l'abonnement. Pour les abonnements aux ouvrages à feuillets mobiles, le Client acquiert l'ouvrage de base actualisé des dernières mise à jour et s'abonne aux mise à jour à paraître, selon les produits, soit jusqu'au 31 octobre soit jusqu'au 31 décembre de l'année en cours, abonnement qui se renouvelle ensuite tacitement pour une durée de 12 mois. La première facture, correspondant à l'acquisition de l'ouvrage de base, sauf si celui-ci est offert dans le cadre d'une opération de promotion, est émise dès la souscription. La seconde facture correspondant aux mise à jour servies entre la date de souscription et la date d'échéance de l'abonnement est émise soit en octobre soit en décembre selon l'abonnement concerné. Au terme de la première année, le Client reçoit chaque année à date d'échéance, une facture correspondant aux mise à jour servies sur les 12 mois précédents. Pour les achats de publications uniques, une facture est établie et adressée au Client à la commande. Sauf convention contraire, les règlements seront effectués aux conditions suivantes :

- le paiement doit être effectué par le Client, au plus tard dans un délai de 30 jours à compter de la date de la facture ;
- le règlement est accepté par chèque, par virement bancaire ou postal ;
- toutes les factures sont payables au siège de la société WOLTERS KLUWER FRANCE ou à tout autre endroit indiqué sur la facture ;
- aucun escompte ne sera appliqué en cas de règlement avant l'échéance, sauf mention différente indiquée sur la facture.

En cas de retard de paiement, WOLTERS KLUWER FRANCE pourra suspendre toutes les commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action. Toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal, calculé par mensualité. Ces pénalités seront exigibles sur simple demande de WOLTERS KLUWER FRANCE. Le montant de ces pénalités sera imputé de plein droit sur toutes remises, ristournes ou rabais accordés par WOLTERS KLUWER FRANCE. En outre, en cas de non règlement des factures à l'échéance convenue, quarante-huit heures après une mise en demeure restée infructueuse, WOLTERS KLUWER FRANCE aura la faculté de résilier la vente de plein droit si bon lui semble. Le Client devra rembourser tous les frais occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues. Toute facture recouverte par service contentieux sera majorée à titre de clause pénale non réductible au sens de l'article 1229 du Code civil, d'une indemnité fixée forfaitairement à 20 % du montant des factures impayées et ce, sans préjudice des dommages et intérêts qui pourraient lui être dus.

11. Réserve de propriété

Il est expressément convenu entre WOLTERS KLUWER FRANCE et le Client que le transfert de propriété du produit est suspendu jusqu'au paiement intégral du prix. Pendant la période précédant ce paiement, le produit restera la propriété entière de WOLTERS KLUWER FRANCE, mais le Client assumera tous les risques dès l'expédition du produit conformément aux dispositions de l'article 5.

12. Garantie – Responsabilités

WOLTERS KLUWER FRANCE apporte un soin tout particulier à la qualité des ouvrages et publications qu'elle édite. Toutefois, à l'exception de ce qui est expressément mentionné au Contrat, WOLTERS KLUWER FRANCE n'accorde aucune garantie expresse ou implicite à l'égard des informations et des données publiées. Le Client est donc seul responsable du choix de sa commande ainsi que de l'usage et des interprétations qu'il fait des informations et des données obtenues dans le cadre de sa commande. En particulier, le Client est seul responsable des actes et conseils qu'il en déduit et des informations et données qu'il émet dans le cadre de sa pratique professionnelle. De surcroît, WOLTERS KLUWER FRANCE ne pourra en aucune façon être tenu pour responsable des conséquences de l'utilisation et de l'interprétation par le Client des informations contenues dans les produits de WOLTERS KLUWER FRANCE. En toute hypothèse, dans le cas de mise en cause de la responsabilité de WOLTERS KLUWER FRANCE, sa responsabilité sera limitée au montant effectivement perçu par elle au titre de la période contractuelle en cours.

13. Propriété intellectuelle

WOLTERS KLUWER FRANCE est seule propriétaire des fonds documentaires, textes, ouvrages et illustrations contenus dans ses Produits ou services, ainsi que de tous les droits de reproduction et autres qui y sont liés, dans la limite des droits éventuellement détenus par des tiers. Le Client est autorisé à reproduire et imprimer sur papier les données auxquelles il accède dans le cadre de son abonnement pour un usage exclusivement interne et gratuit. Cette faculté ne peut en aucun cas être utilisée pour reproduire la totalité des données contenues dans les produits ou services. Le Client s'interdit de copier, publier, diffuser ou vendre, de quelque manière que ce soit, ces données et plus généralement de porter atteinte, directement, indirectement ou par l'intermédiaire de tiers auxquels il serait associé, de quelque façon que ce soit, aux droits de reproduction et autres détenus par WOLTERS KLUWER FRANCE. Par ailleurs, le Client ne pourra utiliser la dénomination WOLTERS KLUWER FRANCE dans ses documents publicitaires et commerciaux qu'avec l'accord de WOLTERS KLUWER FRANCE.

14. Supériorité des présentes clauses

Les présentes clauses prévalent sur toutes les autres conditions générales d'achat et documents particuliers propres au Client.

15. Élection de domicile

Pour l'exécution du Contrat, les parties conviennent de faire élection de domicile dans les conditions suivantes : Pour WOLTERS KLUWER FRANCE, à Rueil-Malmaison (92856), 1 rue Eugène et Armand Peugeot. Pour le Client à l'adresse mentionnée lors de la prise de commande.

16. Compétence – Contestation

Sera seul compétent en cas de litige de toute nature ou de contestation relative à la formation ou l'exécution de la commande, le Tribunal de Commerce de Nanterre ou son Président en matière de référé à moins que WOLTERS KLUWER FRANCE ne préfère saisir toute autre juridiction compétente. Le Client accepte cette attribution de juridiction sans aucune restriction ni réserve.

Conditions générales de vente applicables à compter du 4 mai 2009.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ABONNEMENT

WOLTERS KLUWER FRANCE (ci-après « WKF ») est un éditeur de presse, d'ouvrages et de services en ligne à destination des professionnels notamment dans le domaine des transports et de la logistique. A cet égard, WOLTERS KLUWER FRANCE est l'éditeur d'un site Internet accessible à l'adresse <http://www.wk-rh.fr>, ci-après le Site Portail WK-RH, au travers duquel WOLTERS KLUWER FRANCE fournit des contenus éditoriaux, des bases de données, des outils et services, dont certains sont accessibles sans abonnement, ci-après les Services Accessibles au Public, et d'autres nécessitent la souscription des présentes Conditions Générales d'Abonnement, ci-après les Services Réservés aux Abonnés. Les Conditions Particulières comprises dans le « Bulletin d'abonnement », les présentes Conditions Générales, et le tarif dont l'Abonné reconnaît avoir pris connaissance, constituent l'intégralité des accords liant les parties quant à son objet, ci-après ensemble le Contrat. En cas de contradictions entre les dispositions de ces différents documents, les Conditions Particulières prévalent sur le tarif qui précède sur les Conditions Générales d'Abonnement. L'Abonné souhaite bénéficier à titre non exclusif d'un Accès Abonné au Site Portail WK-RH comprenant la souscription à tout ou partie des Services Réservés aux Abonnés dans les conditions énoncées au Contrat. Les termes dotés d'une majuscule ont, aux fins des présentes, le sens défini aux présentes Conditions Générales d'Abonnement.

1. DÉFINITIONS

Le Site Portail WK-RH signifie le site Web situé à l'adresse <http://www.wk-rh.fr> incluant des Services Accessibles au Public et des Services Réservés aux Abonnés. Accès Abonné signifie l'accès octroyé à l'Abonné en exécution du présent Contrat au Site Portail WK-RH, lui permettant de bénéficier des Services Réservés aux Abonnés auxquels il a souscrit. Ouverture de l'Accès Abonné signifie l'ouverture de l'Accès Abonné, après conclusion du présent Contrat, et paiement du prix de l'abonnement. Revue signifie la publication papier périodique éditée par WOLTERS KLUWER FRANCE à laquelle l'Abonné peut s'abonner en faisant usage des Services Accessibles au Public au sein du Site Portail WK-RH, ou par d'autres moyens. L'abonnement à une Revue papier n'est pas régi par les présentes Conditions Générales d'abonnement au Portail WK-RH, mais par les conditions générales de vente applicables à la Revue. Services Accessibles au Public signifie les contenus et services notamment petites annonces, accessibles sur le Site Portail WK-RH accessible gratuitement au public ou sous réserve d'une simple inscription gratuite, et dont l'accès et l'usage sont régis par des Conditions d'Utilisation du Site. Services Réservés aux Abonnés signifie les contenus éditoriaux, fonds documentaires, bases de données, services d'information, modèles et outils, modules de formation, moteur de recherche avancée, service de veille, disponibles uniquement aux abonnés du site Portail WK-RH, et dont l'accès et l'usage sont régis par les présentes Conditions Générales d'Abonnement. Passeport RH signifie un crédit de points dont dispose l'Abonné lors de l'ouverture de son Accès Abonné comme indiqué aux Conditions Particulières, qu'il est susceptible d'utiliser afin d'accéder à certains Services Réservés aux Abonnés et accessibles à la demande notamment dans le cadre des rubriques Outils et Services, Droit et réglementation et Social. Services Réservés Passeport RH signifie certains Services Réservés aux Abonnés WK-RH compris notamment dans la rubrique Modèles, outils dont l'accès peut nécessiter outre la souscription aux présentes Conditions Générales d'Abonnement et le paiement de l'abonnement correspondant, l'usage du Passeport Transport et Logistique. Utilisateur signifie la personne physique placée sous la responsabilité de l'Abonné, travaillant au sein de son établissement identifié par Numéro de siret, qui ont accès aux Services Réservés aux Abonnés.

2. OBJET

2.1 Le présent Contrat a pour objet de régir les conditions dans lesquelles l'Abonné bénéficie d'un Accès Abonné au Site Portail WK-RH comprenant la souscription à tout ou partie des Services Réservés aux Abonnés.

2.2 WOLTERS KLUWER FRANCE concède à l'Abonné un unique droit d'utilisation non exclusif, non transférable de l'Accès Abonné au Site Portail WK-Transport-Logistique et aux Services Réservés aux Abonnés souscrits par l'Abonné, au profit des Utilisateurs à l'exclusion de toute autre personne. Sauf mention expresse aux Conditions Particulières, WOLTERS KLUWER FRANCE ne fournit aucun matériel, consommable ou autre logiciel, ou tous abonnements ou liaisons téléphoniques.

2.3 L'Abonné procédera à la configuration de son Accès Abonné et des Services Réservés aux Abonnés conformément aux Conditions Particulières et fait son affaire de l'installation et configuration des postes informatiques individuels des Utilisateurs, lesquels devront présenter les caractéristiques techniques et disposer d'une connectivité à l'Internet conformes aux pré-requis minimaux prévus aux Conditions Particulières.

3. DURÉE

3.1 L'abonnement à WK-RH entre en vigueur à compter de la date de validation de l'enregistrement de la commande par WOLTERS KLUWER FRANCE. L'abonnement est conclu pour une période initiale d'une année sauf exception dûment précisée par WOLTERS KLUWER FRANCE au moment de l'enregistrement de la commande. A l'issue de cette période initiale, l'abonnement sera tacitement reconduit par périodes successives d'une année sauf dénonciation par l'Abonné deux (2) mois avant l'expiration de la période en cours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

4. LIMITES

4.1 Le droit d'usage de l'Accès Abonné est limité à une connexion.

4.2 L'abonnement permet l'usage, pour la durée mentionnée en article 3, des Services Réservés aux Abonnés souscrits aux Conditions Particulières ainsi notamment pour la(es) base(s) qui y est(sont) désignée(s). Pour la même durée, l'Abonné bénéficiera également des Services Réservés aux Abonnés.

4.3 S'agissant des Services Réservés Passeport RH, l'Abonné bénéficie, dans le cadre de son abonnement WK-RH d'un crédit de points lié à chaque base (ouvrage ou revue) qu'il utilise librement pour accéder aux Services Réservés Passeport Transport et Logistique. L'utilisation d'un Service Réservé Passeport RH se traduit par le débit du passeport RH du nombre de points concernés. Elle est limitée à une durée pouvant varier d'un outil à l'autre à compter de leur souscription. Leur utilisation au delà de cette période suppose une nouvelle souscription au moyen du Passeport RH, laquelle pourra s'opérer pour des durées additionnelles équivalentes à la durée d'accès initiale sous réserve que le Passeport RH soit suffisamment crédité en points, comme indiqué en article 6.2. L'utilisation des Services Réservés Passeport RH nécessite que le présent Contrat soit en vigueur.

4.4 Le Passeport RH est crédité en points par WOLTERS KLUWER FRANCE à l'ouverture de chaque Accès Abonné à chaque base (ouvrage, revue). Lors du renouvellement du contrat, l'abonné bénéficiera du report automatique des points non utilisés lors de la période initiale et d'un nouveau crédit de points par base renouvelée. Si l'abonné au cours de la période d'abonnement a utilisé tous ses points, il pourra commander des points complémentaires liés à l'utilisation d'un service réservé. Il recevra par la suite une facture de ces points comme indiqué en article 6.2.

4.5 Le présent Contrat étant conclu entre professionnels pour la fourniture d'un Accès Abonné et de Services Réservés aux Abonnés concernant spécifiquement l'activité professionnelle de l'Abonné, l'Abonné reconnaît qu'il lui appartient d'évaluer la qualité, la pertinence, l'exhaustivité, l'actualité des informations et de tous contenus, y compris des conseils ainsi mis à sa disposition, qui lui sont fournis à titre purement indicatif et dont il fait usage sous sa responsabilité et à ses risques et périls. Il appartient à l'Abonné de modifier ces informations et contenus par lui-même pour son propre usage, ou d'obtenir une prestation de conseil auprès de tout prestataire compétent autorisé.

4.6 Plus généralement, l'Abonné est responsable du choix du service et, en sa qualité de professionnel, tant de l'usage et des interprétations qu'il fait des documents obtenus, que des actes et conseils qu'il en déduit ou émet.

4.7 Le présent contrat ne transfère à l'Abonné aucun droit de propriété intellectuelle sur tout ou partie des éléments du Site Portail WK-RH.

5. OBLIGATIONS DE L'ABONNÉ

5.1 L'Abonné se verra attribuer un identifiant et un mot de passe lui permettant l'utilisation de l'Accès Abonné au Site Portail WK-RH dans la limite de un (1) accès par identifiant. Les identifiants et mots de passe sont strictement personnels et réservés à l'usage des Utilisateurs, qu'ils s'engagent à conserver confidentiels. En aucun cas l'Abonné ne pourra créer un identifiant et un code d'accès destiné à une personne qui est extérieure à son établissement. L'Abonné, en tout état de cause, est garant du respect par tout Utilisateur des dispositions du présent Contrat régissant l'Accès Abonné et les Services Réservés aux Abonnés.

5.2 L'Abonné est seul responsable de l'Accès Abonné et des Services Réservés aux Abonnés, conforme à leur usage, au présent Contrat, à l'Annexe aux Conditions Particulières. L'Abonné est responsable de la garde de ses équipements et des identifiants et mot de passe. Il s'assure qu'aucune autre personne ne fait usage de l'Accès Abonné ou des Services Réservés aux Abonnés. Dans l'hypothèse où il aurait connaissance de ce qu'une autre personne y accède, l'Abonné informera WOLTERS KLUWER FRANCE sans délai de la fraude et confirmera cette information par courrier recommandé.

5.3 L'Abonné assure la responsabilité de son utilisation de l'Accès Abonné et des Services Réservés aux Abonnés. A cet égard, il est responsable des conséquences de tout litige relatif à son utilisation personnelle de l'Accès Abonné et des Services Réservés aux Abonnés, notamment pour toute conséquence de droit ou de fait et tout trouble de droit ou de fait causé à un tiers dans le cadre de l'exploitation de l'Accès Abonné et des Services Réservés aux Abonnés et garantit WOLTERS KLUWER FRANCE à première demande contre toute condamnation et ses accessoires ou toute somme que WOLTERS KLUWER FRANCE serait contraint de payer par décision exécutoire ou en exécution d'une transaction ou d'un accord quelconque.

5.4 L'Abonné a la responsabilité d'établir des procédures de sauvegarde régulières de ses données, la restauration de données étant également à sa charge.

5.5 L'Abonné s'engage à n'utiliser la dénomination WOLTERS KLUWER FRANCE, WK-RH, ou toute marque, dénomination ou nom commercial de WOLTERS KLUWER FRANCE ou ses ayants-droits dans ses documents publicitaires et commerciaux qu'avec l'autorisation préalable, expresse et écrite de WOLTERS KLUWER FRANCE ou de ses ayants-droits concernés.

5.6 Dans la mesure où l'Abonné ferait, par ailleurs, usage des Services Accessibles au Public du Site Portail WK-Transport-Logistique, l'Abonné s'engage à respecter les termes des Conditions d'Utilisation du Site.

6. DISPOSITIONS FINANCIÈRES

6.1 L'accès aux Services Réservés aux Abonnés nécessite le paiement par l'Abonné du montant de l'abonnement mentionné aux Conditions Particulières, selon les conditions de paiement figurant aux Conditions Particulières.

6.2 Dans la mesure où l'Abonné souhaite utiliser des Services Réservés Passeport RH, il devra s'assurer que son Passeport RH dispose d'un crédit de points suffisant pour l'accès à ces services. Le quota de points nécessaire pour l'accès à un Service Réservé Passeport RH sera communiqué à l'Abonné selon le barème en vigueur au moment de la demande. En cas d'insuffisance, des points supplémentaires peuvent être acquis par l'Abonné lors de l'accès au service en donnant son accord en ligne sur le Site Portail WK-RH, au prix en vigueur tels que publiés sur le Site Portail WK-RH au moment de leur acquisition. Le client recevra une facture reprenant ces consommations payantes. Cette facture sera déclinée en fonction d'un seuil minimum.

6.3 Sauf autres conditions de paiement stipulées aux Conditions Particulières, toute facture sera payable par l'Abonné dans son intégralité dans les trente (30) jours suivant son établissement. Toute facture non payée à l'échéance porte intérêt, de plein droit et sans mise en demeure préalable à un taux annuel égal à deux fois le taux d'intérêt légal, calculé par mensualité.

6.4 En cas de non paiement d'une facture de WOLTERS KLUWER FRANCE 15 (quinze) jours après sa date d'échéance, WOLTERS KLUWER FRANCE pourra, sans préavis, à son choix, suspendre l'Accès Abonné, ou l'accès à tout ou partie des Services Réservés aux Abonnés, ou notifier la résiliation du présent contrat. Dans l'hypothèse d'une suspension, le rétablissement de l'Accès Abonné ou des Services Réservés aux Abonnés ne sera effectif qu'après parfait paiement et pour la durée de l'abonnement restant à courir.

6.5 L'Abonné est informé que le prix de l'abonnement n'inclut pas les coûts d'accès à l'Internet, ni les coûts téléphoniques, qui demeurent entièrement à la charge de l'Abonné.

7. ÉVOLUTIONS CONTRACTUELLES

7.1 WOLTERS KLUWER FRANCE se réserve le droit de modifier la teneur des présentes Conditions Générales d'Abonnement à tout moment et notifiera à l'Abonné les modifications ainsi effectuées par simple publication sur le Site Portail WK-RH ou par tout autre moyen adéquat. Les nouvelles conditions d'abonnement entreront en vigueur à compter de leur date de publication sur le Site Portail WK-RH. Toute modification substantielle ouvrira à l'Abonné la faculté de résilier son abonnement par lettre recommandée avec demande d'avis de réception dans le mois de cette publication. La résiliation sera effective un (1) mois après réception, par WOLTERS KLUWER FRANCE, de la notification de la résiliation de l'abonnement.

7.2 Par exception à ce qui précède, les modifications éventuelles de barème ou de prix d'acquisition des points du Passeport Transport et Logistique évoquées en article 6.2 n'ouvriront pas droit à résiliation du présent Contrat.

8. PROPRIÉTÉ

8.1 L'Abonné reconnaît que le Contrat ne lui confère aucun titre ou droit de propriété sur l'Accès Abonné, les Services Réservés aux Abonnés ou leurs contenus, pour lequel WOLTERS KLUWER FRANCE reste titulaire du droit de propriété dont le droit d'auteur prévu par la législation en vigueur et le droit de producteur de base de données. A ce titre, l'Abonné respectera et fera respecter toutes les mentions relatives au droit de propriété de WOLTERS KLUWER FRANCE portées sur les éléments constitutifs de l'Accès Abonné, des Services Réservés aux Abonnés ou de leurs contenus.

8.2 L'Abonné ne peut utiliser tout ou partie de l'Accès Abonné, des Services Réservés aux Abonnés ou de leurs contenus qu'en tant qu'utilisateur final. En particulier :

- Il est interdit d'effectuer une quelconque copie de tout ou partie des contenus issus de l'Accès Abonné ou des Services Réservés aux Abonnés, sauf aux fins internes, privées, professionnelles et strictement personnelles de l'Abonné.

- L'Abonné s'interdit, à titre temporaire ou permanent, de vendre, sous-licencier, donner en leasing, distribuer par tous moyens, tout ou partie de l'Accès Abonné, des Services Réservés aux Abonnés ou de leurs contenus.

8.3 WOLTERS KLUWER FRANCE se réserve le droit de diffuser, quand bon lui semble, de nouvelles versions de l'Accès Abonné, des Services Réservés aux Abonnés ou de leurs contenus, mise à jour ou mises à niveau, à ses tarifs en vigueur. Le présent Contrat ne vous confère pas le droit de disposer des nouvelles versions de l'Accès Abonné ou de nouveaux Services Réservés aux Abonnés à titre gratuit ou à des tarifs préférentiels. L'Abonné garantit n'utiliser au moyen de l'Accès Abonné, des Services Réservés aux Abonnés ou de leurs contenus aucun contenu illégal ou susceptible de porter atteinte à l'ordre public ou aux droits de tiers et garantit WOLTERS KLUWER FRANCE à première demande contre tout préjudice qui résulterait de sa mise en cause par un tiers pour une violation de cette garantie.

9. EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ

9.1 L'Abonné déclare accepter les caractéristiques et les limites d'un service en ligne, et en particulier reconnaître qu'il a connaissance des aléas de la consultation en ligne, en particulier au regard des temps de réponse.

9.2 L'utilisation de l'Accès Abonné, des Services Réservés aux Abonnés ou de leurs contenus est concédée « EN L'ETAT » sans garantie de quelque nature que ce soit, expresse ou tacite, quant à sa qualité, ses performances ou résultats. Les risques inhérents à sa qualité, ses performances ou résultats reposent sur l'Abonné seul. L'Abonné reconnaît ainsi avoir été en mesure d'évaluer les capacités de l'Accès Abonné, des Services Réservés aux Abonnés ou de leurs contenus. L'Abonné ne pourra exiger la mise en place de nouveaux services, nouvelles fonctionnalités, ou d'évolutions. L'Abonné s'engage à accepter les services, corrections ou modifications volontaires apportés par WOLTERS KLUWER FRANCE. WOLTERS KLUWER FRANCE NE POURRA ÊTRE RECONNU RESPONSABLE DE QUELQUE DOMMAGE DIRECT OU INDIRECT QUI AURA ÉTÉ CAUSE A L'ABONNÉ, AUX UTILISATEURS, OU QUI AURA ÉTÉ CAUSE A UN TIERS DU FAIT DE TOUS SERVICES OFFERTS DANS LE CADRE DES PRÉSENTES, DE LEUR SUPPORT EVENTUEL, NOTAMMENT DES PRÉJUDICES COMMERCIAUX, PERTES DE CLIENTÈLES, PERTE DE CHIFFRE D'AFFAIRES. En aucun cas WOLTERS KLUWER FRANCE ne pourra être tenue responsable des dommages causés par l'utilisation de l'Accès Abonné, des Services Réservés aux Abonnés ou de leurs contenus, y compris du fait de la non disponibilité de l'Accès Abonné, des Services Réservés aux Abonnés ou de leurs contenus.

9.3 WOLTERS KLUWER FRANCE ne sera pas responsable d'une indisponibilité de l'Accès Abonné ou des Services Réservés aux Abonnés causée par un défaillance des opérateurs de télécommunications ou de communications électroniques.

9.4 En cas d'interruption de l'accès à l'Accès Abonné ou aux Services Réservés aux Abonnés pour quelque cause que ce soit, d'une durée supérieure à 48 heures à compter de l'Ouverture de l'Accès Abonné, le présent Contrat sera prolongé pour une durée égale au temps d'interruption. En toute hypothèse, dans le cas de mise en cause de la responsabilité de WOLTERS KLUWER FRANCE, sa responsabilité sera limitée au montant effectivement perçu par elle au titre de la période contractuelle en cours.

9.5 Par dérogation aux dispositions ci-avant de l'article 9.4, l'Accès Abonné, ou tout ou partie des Services Réservés aux Abonnés, pourront être suspendus sans préavis tous les jours entre 22h00 et 06h00 et le Dimanche pour des opérations de maintenance et de mise à jour des données, sans contrepartie aucune.

9.6 WOLTERS KLUWER FRANCE ne sera pas responsable d'un quelconque dommage ayant son origine dans l'utilisation de l'Accès Abonné des Services Réservés aux Abonnés en conjonction avec un logiciel ou matériel utilisé par l'Abonné, ou d'un quelconque problème technique de l'Abonné, auquel il appartient de souscrire les contrats de maintenance nécessaires et d'établir un manuel toutes procédures de sauvegarde de données.

9.7 Par ailleurs WKF ne pourra en aucun cas être tenue responsable des contenus éditoriaux, de la qualité et de la continuité du service des sites internet dont l'accès serait proposé à l'Abonné à partir d'un lien sur site wk-Transport-Logistique.fr, dans le cadre d'un partenariat entre WKF et des sites internet tiers. WKF ne saurait garantir la maintenance desdits sites. De même la responsabilité de WKF ne pourra en aucun cas être recherchée du fait des opérations effectuées par l'abonné sur lesdits sites. WKF ne garantissant que la délivrance d'un accès aux-dits sites dans la limite des points attribués à l'abonné.

9.8 WOLTERS KLUWER FRANCE assume une obligation de moyens dans l'exécution de ses obligations. En conséquence WOLTERS KLUWER FRANCE ne pourra pas être tenue pour responsable des vices, notamment de fonctionnement, susceptibles d'affecter l'Accès Abonné ou les Services Réservés aux Abonnés ou leurs contenus, du seul fait de leur existence. WOLTERS KLUWER FRANCE ne garantit pas un fonctionnement continu de l'Accès Abonné ou des Services Réservés aux Abonnés ou leurs contenus, ni qu'ils sont exempts d'erreurs. La responsabilité de WOLTERS KLUWER FRANCE ne pourra être établie qu'en cas de faute grave ou de négligence prouvée dans l'exécution de ses obligations et sera expressément limitée comme indiqué en article 9.4 ci-avant, à l'exclusion de tous autres dommages, de quelque nature que ce soit, notamment les pertes d'exploitation, dommage indirect, pertes d'informations et les préjudices causés aux tiers.

9.9 WOLTERS KLUWER FRANCE ne sera tenu pour responsable ni des pertes de temps, ni des gênes à la production occasionnées par l'exécution des prestations qui lui incombent en vertu des présentes ou résultant d'une panne de tout ou partie de l'Accès Abonné ou des Services Réservés aux Abonnés.

9.10 Les limitations et exclusions de responsabilité exposées au présent Contrat valent tant à l'égard de l'Abonné, qu'à l'égard des Utilisateurs, dont l'Abonné garantit qu'ils ont la qualité de professionnels du domaine des transports et de la logistique, lesdits Utilisateurs étant responsables de leur utilisation de l'Accès Abonné, des Services Réservés aux Abonnés et de leurs contenus conformément aux termes du présent Contrat, l'Abonné garantissant que les Utilisateurs en acceptent et comprennent les limites, y compris celles mentionnée en article 4 des présentes Conditions Générales.

10. RÉSILIATION

10.1 Le présent Contrat reste en vigueur jusqu'à sa résiliation qui pourra être mise en œuvre par WOLTERS KLUWER FRANCE, dans les huit (8) jours suivant l'envoi par WOLTERS KLUWER FRANCE d'une LRAR, de plein droit et sans autre préavis, si l'Abonné ne se conforme pas à ses dispositions. Par exception à ce qui précède, si WOLTERS KLUWER FRANCE est informée de ce que l'Accès Abonné, les Services Réservés aux Abonnés ou leurs contenus sont utilisés à des fins illégales, WOLTERS KLUWER FRANCE pourra procéder à la suspension ou résiliation immédiate.

10.2 Sans préjudice des dispositions des articles 6.4 et 10.1, en cas d'inexécution du présent Contrat, celui-ci pourra être résilié par la partie créancière de l'obligation inexécutée après une LRAR de mise en demeure restée sans effet quinze (15) jours calendaires après sa réception, sans préjudice des dommages et intérêts exigibles qui pourraient lui être dus ni de toute autre voie de recours qu'elle pourrait exercer à l'encontre de la partie défaillante.

10.3 En cas de résiliation, pour quelque cause que ce soit, les points inutilisés du Passeport Transport et Logistique ne sont pas remboursables.

11. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

11.1 En cas de contestation sur l'utilisation de l'Accès Abonné ou des Services Réservés aux Abonnés, les parties conviennent que les enregistrements effectués par les équipements de WOLTERS KLUWER FRANCE de l'utilisation l'Accès Abonné ou des Services Réservés aux Abonnés et particulièrement l'usage des identifiants et codes d'accès mots de passe personnels de l'Abonné, vaudront preuve entre les parties.

11.2 La responsabilité de l'une ou l'autre des parties ne pourra être recherchée si l'exécution de ses obligations est retardée ou empêchée en raison d'un cas de force majeure tel que : conflits sociaux, blocages des moyens de transport, interventions des autorités civiles ou militaires, catastrophes naturelles, incendies, dégâts des eaux, mauvais fonctionnement ou interruption du réseau de télécommunications ou du réseau électrique. En cas de prolongation de l'événement au-delà d'une période de trois mois, le présent contrat pourra être résilié par lettre recommandée avec accusé de réception, sauf accord entre les parties.

11.3 Si l'une quelconque des stipulations du présent Contrat s'avérait nulle au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision judiciaire devenue définitive, elle serait alors réputée non écrite, sans pour autant entraîner la nullité du Contrat ni altérer la validité de ses autres dispositions. Le fait que l'une ou l'autre des parties ne revendique pas l'application d'une clause quelconque du Contrat ou acquiesce à son inexécution, que ce soit de manière permanente ou temporaire, ne pourra être interprété comme une renonciation par cette partie aux droits qui découlent pour elle de ladite clause.

11.4 Conformément à la législation française applicable en matière de protection des données personnelles et plus particulièrement, la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004, l'Abonné et les Utilisateurs disposent d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui les concernent (articles 38 et s. de la loi susvisée). Ce droit peut être exercé en adressant un courrier à WOLTERS KLUWER FRANCE, Service Clients - Case Postale 403 -1, rue Eugène et Armand Peugeot 92856 Rueil Malmaison cedex.

11.5 Le Contrat est régi par le droit Français. En cas de litige, compétence expresse est attribuée aux Tribunaux de Nanterre.